



AVIS PUBLIC

**CONSULTATION ÉCRITE
(En remplacement d'une assemblée
publique de consultation concernant
le projet de règlement de zonage
P1-Z-3001-72-20 visant à permettre de
nouveaux usages à l'intérieur de la
zone H-838, dans le secteur de la rue
principale et du boulevard Rousseau)**

AVIS PUBLIC est donné à toutes les personnes et les organismes intéressés que lors de la séance ordinaire tenue le 17 août 2020, le conseil municipal de la Ville de Châteauguay a adopté le projet P1-Z-3001-72-20 modifiant le règlement de zonage Z-3001 visant à permettre de nouveaux usages à l'intérieur de la zone H-838, dans le secteur de la rue Principale et du boulevard Rousseau.

Le projet de règlement P1-Z-3001-72-20 a pour objet de modifier le zonage à l'intérieur de la zone H-838 afin de permettre un usage « Institution (P1) » et un usage « Habitation multifamiliale (H4) », ainsi que les normes se rattachant à ces deux usages, dans le but de créer une maison des aînés, le nouveau concept d'hébergement et de soins de longue durée pour les aînés (96 places) et les adultes en perte d'autonomie (24 places).

En vertu des Arrêtés ministériels des ministres de la Santé et des services sociaux adoptés en date du 7 mai et du 4 juillet 2020, une consultation écrite aura lieu en remplacement de l'assemblée publique, annoncée de 15 jours au préalable par un avis public.

PUBLIC NOTICE

**WRITTEN CONSULTATION
(Replacing a public consultation
meeting on the draft zoning by-law
P1-Z-3001-72-20 aimed at allowing
new uses within zone H-838,
in the area of rue Principale
and boulevard Rousseau)**

PUBLIC NOTICE is given to all persons and the organizations interesting that during the regular sitting held on August 17, 2020, the municipal council of Ville de Châteauguay has adopted the draft by-law P1-Z-3001-72-20 modifying the Zoning by-law Z-3001 aiming to allow new uses within zone H-838, in the sector of rue Principale and boulevard Rousseau.

The purpose of the draft by-law P1-Z-3001-72-20 is to modify the zoning within zone H-838 in order to allow an « Institution (P1) » use as well as a « Multi-family dwelling (H4) », as well as the standards relating to these two uses, with the aim of creating a home for the elderly, the new concept of accommodation and long-term care for the elderly (96 places) and adults in need of care autonomy (24 places).

Under the Ministerial Orders of the Ministers of Health and Social Services adopted on May 7 and July 4, 2020, a written consultation will take place to replace the public meeting, announced 15 days in advance by a public notice.

Le projet de règlement P1-Z-3001-72-20 n'est pas susceptible d'approbation référendaire en vertu de l'article 123.1 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

Une présentation visuelle du projet de règlement est disponible sur le site Internet de la Ville à l'adresse suivante : (<https://www.ville.chateauguay.qc.ca/avis-publics-accueil>)

Le projet de règlement P1-Z-3001-72-20 faisant l'objet du présent avis, l'extrait du plan de zonage et la grille des usages et normes de la zone H-838 peuvent être consultés par toutes personnes intéressées, mais en raison de la situation actuelle en lien avec la COVID-19, ces consultations doivent se faire sur prises de rendez-vous à l'Édifice de la Mairie ou directement sur le site Internet de la Ville.

Vos représentations ou commentaires écrits sur le projet de règlement P1-Z-3001-72-20 peuvent être adressés à la Ville, à compter du **20 août jusqu'au 3 septembre 2020**, par courriel à l'adresse suivante :

greffe@ville.chateauguay.qc.ca

Ou par courrier, à l'attention de Me George Dolhan, greffier :

5 boulevard D'Youville
Châteauguay (Québec) J6J 2P8

Toute personne adressant un commentaire ou une question doit s'identifier avec son nom et son adresse ainsi qu'un numéro de téléphone ou une adresse courriel afin qu'il soit possible de la contacter facilement. Le titre « Consultation écrite – Règlement Z-3001-72-20 » doit également apparaître sur le courriel ou la lettre.

Donné à Châteauguay, ce 19^e jour du mois d'août 2020.

Le greffier,

George Dolhan, notaire

Draft by-law P1-Z-3001-72-20 is not subject to referendum approval under section 123.1 of the *Act respecting land use planning and development*.

A visual presentation of the draft by-law is available on the City's website at the following address: (<https://www.ville.chateauguay.qc.ca/avis-publics-accueil>)

The draft by-law P1-Z-3001-72-20 that is the subject of this notice, the extract from the zoning plan and the grid of uses and standards for zone H-838 can be consulted by all interested persons, but Due to the current situation in relation to COVID-19, these consultations must be made by making appointments at the Town Hall Building or directly on the City's website.

Your representations or written comments on draft by-law P1-Z-3001-72-20 can be sent to the City, starting from **August 20th up to September 3rd, 2020**, by writing to the following email address:

greffe@ville.chateauguay.qc.ca

Or by mail, to the attention of Me George Dolhan, Registrar:

5 boulevard D'Youville
Châteauguay (Québec) J6J 2P8

Anyone submitting a comment or question should identify themselves with their name and address as well as a phone number or email address so that they can be contacted easily. The title « Consultation écrite – Règlement Z-3001-72-20 » must also appear on the email or letter.

The present text is not official; thus, the French version prevails.

Châteauguay



**CERTIFICAT DE PUBLICATION DE L'AVIS PUBLIC
DE LA TENUE D'UNE CONSULTATION ÉCRITE
POUR LE PROJET DE RÈGLEMENT P1-Z-3001-72-20**

Je soussigné, Maître George Dolhan, agissant en ma qualité de greffier de la Ville de Châteauguay, certifie par la présente que j'ai affiché en date du 19 août 2020, le présent avis public de la tenue d'une consultation écrite pour le projet de règlement P1-Z-3001-72-20, à l'Édifice de la Mairie situé au 5, boulevard D'Youville à Châteauguay.

De plus, tel que prévu au règlement G-016-17 déterminant les modalités de publication des avis publics de la Ville adopté lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 21 août 2017, je certifie par la présente que j'ai affiché, en date du 19 août 2020, le présent avis public sur le site Internet de la Ville de Châteauguay.

Attesté à Châteauguay, ce 19 août 2020.

Le greffier,

George Dolhan, notaire

TEST